

## **EGLISE REFORMEE DE FRANCE**

Synode national 2007

### **Une Eglise qui se réforme pour annoncer l'Evangile aujourd'hui**

#### **Préambule**

*Au moment où l'Eglise réformée de France affirme qu'elle veut se réformer pour annoncer l'Evangile aujourd'hui, peut-être faut-il se remémorer la manière dont elle reçoit, confesse et annonce cet Evangile.*

*La déclaration de foi adoptée par le Synode de l'Eglise réformée de France en 1938 reste le pacte constitutif qui unit ses Eglises membres. Mais, depuis lors, l'Eglise réformée a plusieurs fois précisé ses convictions et la manière dont elle veut les vivre et en témoigner.*

---

Dieu fait alliance avec l'humanité et s'engage dans le monde. La manière ultime de cet engagement prend pour nous le visage de Jésus-Christ. Sujet de notre foi, Jésus-Christ nous sauve. Il est force qui traverse, transforme toutes nos réalités et les met en route vers le Royaume déjà donné.

**Nous croyons en Jésus-Christ : il « est venu pour servir et non pas pour être servi ».**  
**Reconnaître son autorité, c'est d'abord accepter de se laisser servir par lui.**  
**Il nous donne la liberté, la confiance, le courage pour être comme pour agir.**

**Nous croyons en Jésus-Christ : il nous libère de notre désir d'exister par nous-mêmes ou en fonction des autres et de chercher ainsi l'assurance de notre valeur.**  
**Grâce à son autorité, nous ne sommes plus le centre de nous-mêmes.**  
**Il donne à notre vie une dignité et une identité que nous n'avons plus à conquérir.**

**Nous croyons en Jésus-Christ : il a vécu de la parole du Père.**  
**Son autorité est créatrice et elle nous fait grandir dans notre humanité.**  
**Son autorité ne contraint pas. Elle construit des relations de confiance.**  
**Elle est crédible et légitime.**

La foi en Jésus-Christ, dans ses diverses expressions, ne saurait se limiter à la sphère privée. ... Dans le souci de témoigner avec lucidité et bienveillance, persévérance et humour, nous sommes confrontés à de nombreux défis :

**La dignité irréductible de l'humain :** La société dans laquelle nous vivons encourage le culte de la performance, de la rentabilité et de la réussite. L'être humain lui-même est parfois devenu une valeur marchande. Le Synode national atteste que l'Evangile a pour projet de fonder la dignité irrécusable de l'être humain. Au cœur de la foi chrétienne réside l'affirmation de la valeur inconditionnelle de chaque personne devant le Dieu de Jésus-Christ. Ce message, réaffirmé par la Réforme, est aujourd'hui d'une pertinence inégalée.

**Un avenir ouvert :** Nous sommes parfois angoissés face à un avenir que nous avons du mal à nous représenter. Le manque d'horizon conduit à se réfugier dans la nostalgie ou à se replier sur le seul moment présent. Nous croyons que Jésus-Christ est venu ouvrir une brèche dans une réalité apparemment fermée et bloquée. Sa résurrection fonde notre espérance : la vie reçue triomphe des

forces de la mort, de la fatalité et de la résignation. L'Esprit nous rend capable d'imaginer et de construire les formes possibles de notre avenir individuel et collectif.

**Un appel à traduire la Bonne Nouvelle :** Toute conviction affirmée est aujourd'hui soupçonnée d'intransigeance et de dogmatisme. Or nous croyons que nos communautés sont accueillantes lorsqu'elles ont une identité solidement construite. Elles sont capables de se transformer et de se développer lorsqu'elles sont animées par des convictions courageuses. C'est un Esprit de liberté que nous avons reçu pour parler et agir sans nous laisser troubler par le conformisme ambiant. Que la parole de liberté devienne aujourd'hui notre liberté de parole !

\*

L'annonce de cette Bonne Nouvelle est la mission confiée à l'Église. Le Christ envoie chacun, avec l'Esprit Saint, au service de l'Évangile offert à l'humanité dans la foi, l'espérance et l'amour. La responsabilité de chaque croyant, vécue communautairement, participe de cette mission. Elle provoque la joie et la reconnaissance.<sup>5</sup>

---

*En confessant ainsi sa foi l'Eglise réformée de France se reconnaît dans la communion de l'Eglise universelle, "comme une expression de l'Eglise une de Jésus-Christ, laquelle a de nombreux visages"<sup>6</sup>.*

*C'est ainsi que, dans la communion des Eglises de la Réforme, elle veut vivre son "culte véritable" :*  
En Jésus-Christ, crucifié et ressuscité, nous sont donnés la valeur, le sens de notre vie, sans égard pour nos qualités ou nos défauts, mêmes moraux et religieux : le chrétien est libéré du souci de soi. Dieu nous aime gratuitement et entièrement. C'est ce que la Réforme a appelé, à la suite de Paul, la justification par la foi.

Cette libération du souci de soi permet au chrétien de se soucier des autres, d'autant plus pleinement et librement qu'il est intérieurement sûr de n'avoir rien à prouver ni à Dieu, ni aux autres, ni à lui-même. Ce souci des autres, ce service du prochain, il est appelé à le vivre dans toutes les dimensions, - notamment culturelles, sociales et politiques -, de son existence.

C'est là une manière de dire, à la suite des prophètes, des apôtres et de la Réforme, ce qu'est le culte véritable : placer toute notre vie devant Dieu.<sup>7</sup>

---

*C'est ainsi qu'elle a formulé son "projet de témoignage" dans la société actuelle :*

**Écoutons !** Les questions et parfois les souffrances de la société sont aussi les nôtres : quel est le sens de la vie, comment vivre ensemble, quelles réponses à la violence, quels sont nos repères éthiques...

**Débattons !** Une parole protestante est souvent attendue dès lors qu'elle se risque clairement, qu'elle propose un point de vue théologique, qu'elle accepte la confrontation.

**Rencontrons !** L'Évangile passe par nos paroles et nos actes. En tous lieux (services, culte, vie sociale, vie familiale...) nous sommes appelés à témoigner de Jésus-Christ qui vient nous rencontrer.<sup>8</sup>

---

<sup>5</sup> Le premier et le dernier alinéa de ce texte sont la citation d'un extrait de la décision 40 du Synode national du Cognaçais (2004). Le corps du texte est la citation de la plus grande partie de la décision 19 du Synode national d'Aix-en-Provence (2005)

<sup>6</sup> Extrait de la décision 31 du Synode national de Montpellier (1994)

<sup>7</sup> Extrait de la décision 34 du Synode national de Marseille (1989)

<sup>8</sup> Extrait de la décision 20 du Synode national de Nîmes (2002)

## ERF - Synode national 2007

### Une Eglise qui se réforme pour annoncer l'Evangile aujourd'hui

#### Ouverture d'une période d'expérimentation et priorités pour l'Union nationale

(Extraits du rapport présenté au Synode, et des éléments de sa décision 7)

#### 1 – Pourquoi ?

*Des expérimentations sont déjà largement en cours dans les Régions et les Eglises locales. Elles ont été mises en œuvre pour faire face aux difficultés rencontrées dans la vie de notre Eglise, afin de mieux répondre à la vocation de témoigner de l'Evangile et de s'engager dans une vie d'Eglise plus dynamique et plus inventive.*

*Par cette décision, le Conseil national propose de les prendre en compte dans la vie synodale de notre Eglise, et d'ouvrir largement une période d'expérimentation dans la vie des Eglises locales et de l'Union.*

*Cette expérimentation a trois objectifs essentiels :*

- **Prendre en compte les réalités diverses de la vie de l'Eglise du niveau local au niveau synodal** : il s'agit de reconnaître des réalités différentes (associations culturelles autonomes, églises de secteur, solidarités consistoriales, formes nouvelles à inventer) sans les assimiler à une réalité unique (une Eglise = une association culturelle = un poste = une représentation synodale).
- **Préciser la réalité du partage des responsabilités** dans ces différentes situations et favoriser de nouveaux partages : il s'agit par exemple de préciser les responsabilités confiées à un « secteur », aux Consistoires, et aux équipes mises en place dans le cadre d'un projet de vie régional validé par le synode.
- **Définir la manière dont des ministères divers (locaux et de l'union, personnel et collégiaux) peuvent être mis en place** : il s'agit à la fois d'améliorer la manière dont les ministères et leurs ministres sont « mis en place » (définition, nomination, accompagnement, évaluation) et de soutenir les expériences régionales (ministres « référents » (E), « équipiers » (CLR), travail en secteurs (NN), chargés de missions régionaux (O), etc.).

#### 2 – Comment ? Modalités et champs d'expérimentation

Chacune de ces expériences pourra être mise en place :

- sur demande des Synodes ou des Conseils régionaux après concertation avec les Conseils presbytéraux ou consistoriaux concernés,
- et avec l'accord du Conseil national qui devra veiller à rechercher entre ces expérimentations la plus grande cohérence possible.

La liste de ces champs d'expérimentation comprend notamment :

- ceux qui concernent les instances d'animation de la vie des régions et l'émergence de nouveaux types de ministères à dimension régionale et locale (décision 28/5° du Synode national de Paris),
- ceux qui ont été souhaités par diverses résolutions des synodes régionaux et nationaux de ces dernières années<sup>9</sup>,

---

<sup>9</sup> Par exemple, et pour ces seules dernières années, les vœux du SO à propos des postes pastoraux à plusieurs conseils, de l'Ouest à propos des chargés de mission (2005), de CAR et du SO à propos du pourvoi difficile de certains postes pastoraux, de PCAC à propos de « prédicateurs non pasteurs », de l'Est à propos de la formation des ministres (2004), de PCAC sur la disponibilité des ministres (2003), ...

- ceux qui sont concernés par diverses initiatives régionales (chargés de missions, pasteurs référents, « équipiers », mise en place de secteurs...).

### **3 – Mise en révision de la Discipline**

Si le Synode national 2007 en décide ainsi, cette expérimentation s'étendra sur une période triennale 2007 - 2010. A la fin de cette période et après évaluation, l'expérimentation pourra être soit stoppée, soit prolongée, soit conduire aux modifications de la Discipline qui seront nécessaires.

## **D – L'Union nationale : priorités et organisation**

Selon la décision 30 du synode national du Cognaçais (2004), « *le Synode national ... choisit résolument l'annonce de l'Evangile comme priorité dans la vie de notre Eglise, ses projets et ses structures* ». Suivant cette orientation et la décision 28 du Synode national de Paris (2006), le Synode national fixe trois priorités pour la vie de l'Union :

### **1. donner des impulsions, favoriser des solidarités et fournir des instruments pour témoigner de l'Evangile :**

- en mettant en valeur les expériences vécues dans notre Eglise, à faire connaître et partager,
- en augmentant la production d'outils de témoignage de l'Evangile,
- en proposant à nos partenaires de confier au Service protestant de mission - DEFAP la tâche d'allier mission au près et mission au loin<sup>10</sup>,
- en veillant au rapprochement du service des Relations internationales de l'ERF avec le DEFAP, en concertation avec la CPLR et la FPF.

### **2. proposer des lieux et outils de formation :**

- en soulignant la dimension du témoignage dans la formation initiale et permanente des ministres<sup>11</sup>,
- en développant des formations diversifiées adaptées aux nouveaux ministères (chargés de mission, mandats divers, etc.).
- en mettant à la disposition des Eglises des outils de formation accessibles à tous (tant au niveau des coûts qu'à celui du langage employé).

### **3. favoriser la solidarité**

- en l'amplifiant au niveau interrégional ;
- en développant les services de l'Union (notamment son Service financier et immobilier) en direction des églises locales, des régions, et des partenaires.

Ces priorités seront développées en concertation la plus étroite possible avec l'Eglise évangélique luthérienne de France, dans le cadre de notre marche commune.

---

<sup>10</sup> Le groupe « thématique » du Synode national qui a évalué le travail de soutien à la mission de l'Eglise a notamment fait les propositions suivantes :

- Clarifier l'articulation entre les Relations internationales et le DEFAP et la Céva. Nécessité de redéfinir leurs spécificités. Envisager d'unir ces services pour gagner en efficacité.
- Soutien par le DEFAP d'actions de mission intérieure (par exemple dans la région Est pour aider à annoncer l'Evangile).

<sup>11</sup> Cf. le rapport de la CDM au Synode national 2006, particulièrement son point II, qui parle de « théologiens témoins »